



Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers
Commission Nationale D'Education et D'Activités
Cynophiles
Président Jean Denis DEVINS

COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

RAPPORT PASS AGILITY

(à transmettre dans les 48 heures suivant le PASS à pass@sportscanins.fr)

Date :

Lieu :

Composition du jury

Référent PASS :

Autres membres :

Numéros des parcours utilisés (cf. site) :

Nombre de concurrents :

Nombre de PASS AGILITY obtenus :

Déclaration des chiens détectés comme inscrits dans une catégorie erronée :

Fapac : Toise proposée

Fapac : Toise proposée

Nous soussignés membres du jury de ce PASS AGILITY certifions que :

- Le jury est conforme à celui annoncé lors de la demande de PASS ;
- Aucun membre du jury ne participait à ce PASS en tant que concurrent ;
- Le PASS s'est déroulé dans le respect strict du règlement en vigueur.

Date :

Signatures des trois membres du jury :